



Policy Paper

GESTION DES CONFLITS FONCIERS DANS LA RÉGION DE MOPTI AU MALI

Septembre 2023

Le présent policy paper est une synthèse de l'étude réalisée par l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako et ses partenaires dans le cadre d'un consortium et financée par la coopération espagnole (AECID) pour l'année 2023. Elle vise une meilleure compréhension et une analyse des mécanismes de gestion durable des conflits fonciers dans la région de Mopti à travers une approche participative et holistique des différents acteurs du foncier. Pour ce faire, elle analyse les causes des conflits fonciers, leurs conséquences sur les communautés rurales, l'impact du changement climatique dans l'exacerbation de ces conflits fonciers ; procède à une typologie des conflits basée sur les acteurs, et met en exergue la diversité des modes de gestion et de prévention des conflits fonciers avec un accent particulier sur les initiatives endogènes comme stratégie de gestion des conflits.

Mots de Monsieur José Hornero GOMEZ Ambassadeur du Royaume d'Espagne auprès du Mali

C'est avec un plaisir mais aussi une certaine inquiétude que je présente ce Policy Paper sur les conflits fonciers dans le centre du Mali. Région prioritaire pour l'Espagne, le Sahel traverse une période cruciale marquée par une crise multidimensionnelle avec de nombreuses violences terroristes et communautaires. **Les conflits fonciers sont au coeur de la crise.**

Les conflits fonciers d'aujourd'hui ne se ramènent plus à une explication simpliste qui est susceptible de conduire à des erreurs stratégiques. Dans un pays connu depuis des millénaires par le vivre-ensemble et l'ouverture, de nombreux mécanismes de prévention et de gestion des conflits fonciers ont été explorés, codifiés et expérimentés. **Il fait rage pourtant un débat sur l'efficacité des instruments disponibles face à la crise en vue de proposer des adaptations par les Maliens eux-mêmes.**

Ainsi, parmi les difficultés les plus complexes auxquelles se trouvent confrontés le Mali et les pays du Sahel, nous y trouvons une qui demeure une préoccupation majeure des partenaires de longue date : les conflits liés à la terre dans plusieurs entités socio-écologiques de la région. À cet égard, et moyennant le financement de l'Agence Espagnole de Coopération, AECID, avons-nous estimé utile de mener, de concert avec l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) ; l'Université de Séville Espagne); l'ONG Eveil- CAGS ; et l'Observatoire Citoyen sur la Gouvernance et la Sécurité, une recherche intitulée « La gestion des conflits fonciers dans la région de Mopti-Mali » dont l'objectif est de contribuer à la mise en route de pistes de réflexion pour une gestion durable des conflits fonciers dans la région Mopti à travers une approche participative.

La recherche a finalement mis en lumière des recommandations dont l'une des plus importantes commandes aux partenaires **de réajuster leur mission au Sahel et de l'adapter aux décisions**

stratégiques, avec un partenariat approprié en faveur du renforcement des processus au niveau sous régional, national et local.

Fasse que la présente recherche contribue à éclairer davantage les décideurs et les universitaires à cerner la complexité des conflits fonciers et à apporter des éléments pour définir des réponses adéquates pour aider le Mali à retrouver la paix et le vivre-ensemble qui l'ont toujours caractérisé.

Bamako, le 15 juillet 2023

RESUMÉ EXÉCUTIF

Face aux différents aspects de l'impact des changements climatiques, il est important que le Gouvernement malien et ses partenaires régionaux et internationaux canalisent leurs stratégies de résolution des conflits, de maintien de la paix et de développement à long terme vers des problématiques où l'impact de changement climatique entraîne des risques de conflit : la sécurité des moyens de subsistance, les relations éleveurs-agriculteurs, les conflits autour des ressources naturelles, les affrontements communautaires, la gouvernance, la marginalisation et l'exclusion sociales.

En termes de perspectives :

- approfondir la réflexion sur l'esprit des mécanismes locaux et les pratiques traditionnels de gestion des conflits et sur les manières de concilier avec les mécanismes et pratiques modernes;
- approfondir la réflexion sur les conventions *intra* et intercommunautaires et les codes de conduite en matière de gestion de conflits;
- voir la possibilité de conceptualisation de l'approche développée pour faire la typologie des conflits dans le cadre du projet qui est vraiment très intéressante et novatrice;
- réfléchir sur les effets combinés du binôme conflits fonciers et changement climatique sur les moyens d'existence des populations.

Recommandations :

- ✓ L'approche anti-insurrectionnelle n'est pas la seule solution ; une stratégie holistique est indispensable.
- ✓ Les solutions durables doivent cumuler une approche endogène combinant des analyses historiques en lien avec les crises socio-économiques, environnementales et politiques en vue de favoriser des espaces de dialogue communautaire.
- ✓ Le dialogue doit être basé sur les connaissances socio-historiques et les pactes communautaires qui sont le fondement et le socle sur lequel repose toute initiative de développement dans la région.
- ✓ Le renforcement des capacités des acteurs en matière de prévention, de résolution des conflits en leur permettant d'acquérir des outils adéquats de négociation notamment : les maires, les chefs de village, les agriculteurs, les pasteurs, pêcheurs et forestiers, les organisations faitières des femmes et des jeunes, les COFO.
- ✓ L'importance de la prise en compte et les effets du débat doctrinal chez les différentes groupes armés agissant sur le terrain.
- ✓ La mise en place d'un Observatoire National du Foncier avec des antennes locales en vue d'assurer le suivi de l'évolution des conflits liés aux ressources naturelles au Mali en général et dans la région de Mopti en particulier.

I. INTRODUCTION

La gestion des conflits fonciers est une problématique récurrente au Sahel, en général, et au Mali, en particulier. En proie à une insécurité grandissante et une énorme pression climatique, la région de Mopti est aussi confrontée à la recrudescence des conflits liés à la terre et d'autres ressources connexes.

Durant ces dix dernières années, les relations entre conflit et changement climatique sont devenues des sources de débats académiques intenses qui expliquent les nombreuses facettes du *nexus* entre les conflits locaux et les changements climatiques dans la région du Sahel. Au centre du Mali, ce phénomène a engendré diverses formes de résilience communautaire. L'accès difficile aux pâturages, l'aridité et les aléas climatiques constituent une des principales sources d'insécurité pour les éleveurs et les agriculteurs durant ces dernières années. De nombreuses analyses relatives au processus de changement climatique et les dynamiques des conflits démontrent que ces derniers ont énormément changé de visages et sont essentiellement liés aux modalités de résilience des populations (mobilité, petite agriculture, etc.).

La dégradation accrue de la cohésion sociale dans la région s'est traduite au fur et à mesure par l'implication des groupes armés, des vecteurs de violence face à l'abandon et au vide laissé par l'Etat dans l'administration locale et la résolution des conflits agro-pastoraux et/ou intercommunautaires. La région de Mopti représente un cas d'étude emblématique du fait de sa position carrefour où cohabitent plusieurs ethnies du Mali et des pays voisins. Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, artisans, commerçants, subissent tous les effets du changement climatique, en plus d'autres facteurs créant ainsi une compétition pour les ressources foncières. Ceci débouche sur des conflits fratricides, exacerbés parfois par le mouvement djihadiste qui sévit la région depuis plus d'une décennie.

Il faudrait intégrer l'interdépendance entre les secteurs d'activités vis-à-vis de l'accès aux ressources naturelles

Le lien d'interdépendance entre ces secteurs d'activités et les conflits est, en outre, déterminé par un certain nombre de facteurs intermédiaires qui influent sur la question de savoir dans quelles mesures les défis liés à la gestion des ressources conduisent à des conflits et à l'insécurité et deviennent ainsi des menaces pour la paix, et comment sont-ils transposés au secteur alimentaire. Par conséquent, les efforts visant à lutter contre l'insécurité et les conflits liés à l'eau, la terre agricole et le pâturage dans le contexte des changements climatiques doivent également aller au-delà des simples interventions unidimensionnelles et doivent intégrer le secteur de la sécurité alimentaire tout en étant sensibles aux effets des changements climatiques. L'idéal étant de prévenir l'insécurité, la concurrence et les conflits dès aujourd'hui, avant que les changements climatiques ne les portent à des niveaux incontrôlables. Il importe dès lors, d'identifier, d'analyser et de capitaliser les stratégies communautaires de résilience, dans le cadre d'une approche holistique et pluridisciplinaire, d'une part et, d'autre part, collaborative entre les institutions de recherche et leurs partenaires. Mais celles-ci, du fait de l'insuffisance de moyens, n'ont pas toujours les capacités nécessaires pour l'accompagnement requis. A cet effet, la subvention offerte par la coopération espagnole est une opportunité, pour assurer le renforcement des capacités desdites institutions tant en matière d'enseignement que de recherche et de conseil sur les questions de résilience, de sécurité et d'Etat de droit.

Les solutions préconisées jusque-là n'ont pas suffi à amener la paix tant recherchée.

Comme problématique centrale, il faut noter qu'il s'agit d'un champ de recherche multidimensionnelle mais fortement attaché aux enjeux actuels de développement du Mali. Le monde agricole fait face à des contraintes d'ordre naturel mais également socio-politique, conjoncturel. Il nous revient d'interroger les acteurs ruraux sur leurs vécus et particulièrement sur leur stratégie de résolution. Ceci rend compte

de l'efficacité des moyens à surmonter les épreuves, à les maintenir, voire à les renouveler. La mise en évidence, à travers ce questionnement des formes de résolution et de leur efficacité, est un pas important du dispositif quant aux mesures de renforcement du monde agricole. Cette question peut se résumer ainsi : « *comment améliorer la résolution des conflits et la gouvernance foncière en proie à une insécurité grandissante, en vue d'un développement durable ?* »

Par ailleurs, il convient de signaler qu'il existe une littérature abondante sur la question foncière. Voilà pourquoi l'étude a eu comme objectif principal de contribuer à la gestion durable des conflits fonciers dans la région Mopti à travers une approche participative des différents acteurs du foncier de la région. De façon spécifique, il s'agissait de faire l'état de lieu des conflits fonciers dans la région de Mopti ; dégager les modes de résolution des conflits fonciers ; déterminer les causes, effets et conséquences des conflits fonciers ; démontrer les forces et les faiblesses de chaque mode ; proposer les perspectives pour une gouvernance rationnelle des ressources naturelles de la région ; et identifier l'impact du changement climatique sur la gestion des terres agricoles.

II. MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Toute recherche suit une méthode déterminée qui lui permet d'en tirer certaines conclusions grâce à l'accumulation constante de données théoriques ou factuelles. Et compte tenu de la complexité et la pluridisciplinarité du sujet, cette étude a été mixte, cumulant ainsi la méthode qualitative et quantitative. Les techniques et outils de recherche ont été variés également, la recherche documentaire; les échanges (entretiens semi-directifs) avec les autorités locales et personnes clés intervenant à l'échelle de la région, des communes, des villages et fractions; les enquêtes individuelles avec des acteurs ruraux à travers un questionnaire; les observations directes sur le terrain; des focus groupes avec les différents groupes socio-professionnels (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs femmes jeunes etc.); des études de cas ont été réalisés afin de mieux illustrer certaines spécificités. Pour ce faire, les ateliers méthodologiques et de discussion des résultats ont été organisés en amont. A la suite de cette étude, ces différents résultats ont été obtenus.

Les causes des conflits fonciers dans la région de Mopti sont multiples

Les dynamiques conflictuelles, bien que similaires offrent des particularités. La diversité des conflits, dont il faut tenir compte du facteur humain, est aussi liée à la nature de l'organisation sociale qui est fondée sur la prise en compte des liens de sang, la prééminence des aînés sur les cadets, des hommes sur les femmes et dans une certaine mesure, le statut d'autochtone ou d'étranger. Face à ce pluralisme de système et de fait, la loi reconnaît également deux modalités d'accès à la terre au Mali qui sont :

- L'accès à travers les modes mis en place par le CDF (Code Domaniale de Foncier) ;
- L'accès à travers les dispositifs coutumiers (accès intra lignager, prêt, don, etc).

Les conflits liés à la terre sont de nature différente et concernent d'acteurs différents. La problématique de la terre relève d'abord de la propriété et également les effets et droits de cette propriété, de l'autre les titulaires de ce droit. Cependant, ces conflits fonciers prennent diverses formes selon qu'il s'agisse de conflits opposants les membres d'une même famille autour d'une question de succession ou des membres de différentes familles, de différents villages ou de groupes de différents villages qui se disputent les droits sur des superficies déterminées. Deux attributs focalisent l'attention des auteurs : le degré d'exclusivité que le droit confère au titulaire de l'usage considéré et le degré de transférabilité du droit.

Les conflits fonciers dans la région de Mopti sont de deux types dans leurs manifestations : les conflits entre les personnes et ceux entre et intercommunautaires. Les conflits les plus fréquents à Koro sont les

conflits entre agriculteurs au sujet des espaces agricoles, les conflits autour des espaces de pâturage, et les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

D’abord les conflits fonciers entre personnes

Nous avons précédemment évoqué qu’au centre des questions foncières se trouvent le droit de la propriété et la jouissance de ce droit. Parmi les deux moyens d’acquisition des terres agricoles, ceux liés à la procédure coutumière priment sur les méthodes modernes, et la quasi-totalité de celles-ci sont des héritages. La société malienne dans son ensemble repose sur le principe de la solidarité, qui fait que le propriétaire d’une terre peut facilement la prêter à son voisin. Une autre catégorie de conflits entre personnes consiste à l’accaparement des terres des personnes vulnérables, soit des orphelins ou des veuves, après le décès du chef de famille.

Les conflits fonciers opposant des villages ou des communautés qui partagent le même espace

Contrairement à ces conflits internes aux familles, les conflits fonciers qui opposent les villages ou des groupes de villages prennent des proportions le plus souvent incontrôlées. Ces conflits entre villages concernent souvent des superficies importantes. Ils peuvent aussi éclater autour des questions de limites des champs. Les conflits entre villages opposés se transforment vite en conflits armés (armes blanches mais aussi armes à feu), et leurs conséquences peuvent être très lourdes. Ces affrontements causent des pertes en vies humaines et des blessures non pas seulement physiques mais psychologiques qui s’inscrivent dans la mémoire des groupes ou des villages opposés. Ce sont des conflits passibles de transcender les frontières générationnelles et les hostilités initiées par les pères peuvent être reprises par les enfants plusieurs décennies après.

A titre d’exemple, il faut rappeler le litige qui a opposé deux villages du cercle de Djenne dans la région de Mopti. Il s’agit du différend foncier entre Mouгна et Kossouma. Avec une vingtaine de morts, ce drame devenait le conflit foncier le plus meurtrier dans cette zone inondée du delta intérieur du Niger. L’affrontement de juin 2016 était un épisode d’un vieux conflit qui a commencé en 1964 autour de la propriété coutumière sur des terres agricoles situées à environ 100 mètres à peine du village de Mouгна.

Une grande diversité d’acteurs et de modes de gestion interviennent dans la gestion des conflits fonciers

Dans toutes les zones couvertes par cette étude, il en ressort que les acteurs intervenants sont nombreux et divers. Dans la commune de Fatoma et de Kounary (centre du pays), les communautés locales disposent de divers outils de prévention et de gestion à l’amiable leurs différends grâce aux structures traditionnelles héritées de l’histoire de la Dina¹ et les institutions émergentes mises en place par l’Etat et la société civile. Nous donnons ici le cas concret de la commune de Kewa dans le cercle de Djenné :

Tableau 1 : Etat des conflits fonciers dans la commune rurale de Kewa, dans le cercle de Djenne.

La situation des litiges fonciers dans la	Situation des litiges fonciers	Qui les traitent ?	
---	--------------------------------	--------------------	--

¹ Dina fait référence de manière générique à l’empire Macina, un État islamiste du centre et d’une partie du nord du Mali actuel, fondé dans la première moitié du XIXe siècle par le chef peul Seku Amadu. L’empire a encouragé la création d’un système stable et homogène d’exploitation du bétail et des terres.

commune de Kewa, cercle de Djenne	Paisible	Les Imams ; Les sages du village, Les élus locaux, Le sous-préfet, La justice.	
--	-----------------	---	--

Tableau 2 : Etat des conflits fonciers dans la commune rurale de Nema Badenya Kafo, dans le cercle de Djenne.

La situation des litiges fonciers dans la commune rurale de Nema Badenya Kafo, cercle de Djenne	Situation des litiges fonciers	Qui les traitent ?	
	Tendue	Les chefs de villages Les sages du village, Les autres villages environnant, Les élus locaux, L'administration centrale Les PTF, La justice.	

Parlant des modes de gestion des conflits fonciers, compte tenu du pluralisme juridique, ils sont de deux ordres, les méthodes traditionnelles et celles modernes. Parmi les méthodes modernes, on retrouve l'administration à travers des services techniques de l'administration et la justice. Force est de constater que l'administration essaie de s'adapter à l'évolution du contexte. Elle a, en son sein, des techniciens qui travaillent en étroite collaboration avec les légitimités traditionnelles et la justice, la gendarmerie, la police, les préfets et sous-préfets. A la faveur des clusters établissant la cartographie des conflits et disponibles au service des domaines et cadastre, ils organisent des formations à travers les Partenaires Techniques et Financiers, des sensibilisations et des campagnes de diffusions des textes.

Sur le rôle de la justice, tous les interviewés ont reconnu son importance et sa nécessité, mais ils ont tous signalé de graves dysfonctionnements. Il en résulte selon les interviewés une mise en oeuvre de la justice susceptible d'amélioration, des lourdeurs des procédures administratives et judiciaires, des coûts élevés des frais de justice, des difficultés d'application des décisions judiciaires qui font apparaître l'administration comme un acteur dont le rôle est diversement apprécié dans la gestion et la prévention des conflits fonciers. Qu'elle soit centrale ou locale, elle aggrave le conflit par la corruption ou l'intrusion de la politique alors qu'elle est censée apporter une solution efficace. En outre, il est fréquent que la décision rendue par un juge soit remise en cause par son successeur, soupçonné parfois d'être proche du camp des perdants.

Comme exemple, dans le conflit opposant le village de Gomu à celui de Begné, tous de la famille des Togo au village de Koporoko, la justice avait tranché en faveur de Gomu, et cependant, les mécanismes traditionnels ont tranché en faveur de Begné ; c'est ce qui avait envenimé le conflit. Par ailleurs, il y a des difficultés d'accès à la justice dues à la méconnaissance des textes par les parties et au manque de moyens pour la poursuite des procédures judiciaires. La domanialité est mal comprise par les villageois lorsqu'il faut expliquer que la terre appartient à l'Etat. Saisir la justice peut être interprétée comme une honte car cette action peut être vu comme débouchant sur la fracture sociale et l'effritement de la solidarité sociale.

Les Commissions Foncières (COFO) : concilier légalité et légitimité

S'agissant des mécanismes traditionnels, il convient de mettre un accent particulier sur les COFO, un mécanisme traditionnel qui s'est vu officialisé par le droit malien à travers tous les textes sur le foncier agricole. (Loi d'orientation agricole art 79, Loi sur le foncier agricole art 43, etc). Les textes spécifiques ont été adoptés à cet effet :

- Décret N°09-011/P-RM du 19 janvier 2009 détermine les attributions, composition et modalités de fonctionnement des commissions foncières locales et communales;
- Décret N°2018-0333/P-RM du 04 avril 2018 fixe la composition et les modalités de fonctionnement de la commission foncière villageoise ou de fraction
- L'arrêté N°2019-4945/MA-SG du 24 décembre 2019 fixant le mécanisme de financement des COFO communales et les modalités de fonctionnement.

Les principales attributions des COFO sont :

- Procéder à la conciliation des parties à un litige foncier agricole, préalablement à la saisine des juridictions compétentes ;
- Contribuer à l'inventaire des us et coutumes en matière foncière ;
- Participer à l'institution du cadastre au niveau de la commune ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de gestion foncière de la commune.
- Donner un avis sur toutes les questions foncières dont elle est saisie.

La création des Commissions Foncières a suscité un grand espoir de voir les conflits gérés à la base et avec une participation structurelle des femmes de la communauté dans chaque COFO. Toutefois, beaucoup connaissent des difficultés de fonctionnement. L'absence ou l'insuffisance de moyens financiers empêche les COFO de mener à bien leurs missions. En outre, leur rôle est mal défini et les membres manquent de formation aux méthodes de résolution des conflits (médiation), malgré l'assistance de partenaires internationaux. En fin, il faudrait parvenir à articuler les logiques respectives de ces deux régimes en les faisant converger vers un cadre commun, l'enjeu premier étant de concilier légalité et légitimité.

Mécanismes purement traditionnels de règlement des litiges fonciers

Les mécanismes purement traditionnels sont variés selon les traditions et les cultures. Nous pouvons livrer ici à titre illustratif quelques uns utilisés dans la région :

- Le rituel de manger la terre

Un rituel par lequel les parties prêtent serment en mangeant de l'argile mêlée de l'eau. A Toroli, commune rurale de Dougouténé I, cercle de Koro, le conflit foncier entre les familles POUDIOUGOU a franchi plusieurs étapes : règlement amiable, tribunal de Grande Instance de Mopti pour revenir à la coutume. Mais cette pratique est refusée par les musulmans et souvent par ceux qui se sentent puissants et préfèrent transporter le problème au tribunal où des facteurs en dehors de la plus stricte légalité pourraient jouer un rôle déterminant. Le perdant d'aujourd'hui attend d'être riche et puissant pour revenir sur le problème et devenir le gagnant de demain. Ceci fait que les jugements ne finissent jamais définitivement (D. P, entretien le 06-03-2023).

- Tenue de l'Assemblée du Gourou sous le figuier

Dans le conflit opposant les familles Djimdé, on a eu recours au « Gourou sous le figuier ». Son verdict n'a pas été accepté par le perdant. Finalement, c'est le juge qui a tranché, et même après cela, la famille perdante a fait appel.

- *Recours au Toguna*

Le Toguna est un type de construction où les conflits communautaires sont traités chez les Dogon à l'amiable. Dans la commune rurale de Koporopen, le conflit ayant opposé le village de Gomu à celui de Begné, tous des Togo issus de lignages différents, a été soumis au mécanisme du Toguna puisque le village Tenima était considéré comme l'origine de tous les Togo. Pendant que la justice avait tranché en faveur de Gomu, les résolutions traditionnelles ont attribué la terre aux gens de Begné, ce qui avait envenimé le conflit.

- *Recours au pacte sacré entre dogon et bozos aux associations de ressortissants*

Le même conflit des Togo a eu un dénouement heureux grâce à l'intervention des Bozos, une des ethnies présentes au Mali. En effet, suite au conflit entre les Togo et les Sagara à Koporopen, il y a eu des cas de divorce entre Togo et Sagara. La délégation des bozos a fait asseoir les deux parties et proféré des malédictions et le conflit s'est calmé. Dèru, qui était à l'origine d'une seconde attaque contre Koporopen, a perdu plus d'hommes que la première fois. Cela a été interprété comme la réalisation de la malédiction faite par les Bozos à l'encontre de celui qui sera le premier à violer l'accord. Suite à l'intervention de l'association Ginna Dogon avec des Bozo, la parcelle en question a été donnée aux Bozo, et aucun dogon n'ose passer outre cette décision par peur que sa descendance ne soit exterminée par cette malédiction.

Djihadisation de la gestion des conflits fonciers, une justice parallèle

Les djihadistes ont introduit un système particulier de justice, en particulier dans le secteur de la pêche, qui risque de compromettre les acquis si des mesures ne sont pas prises. Ils reviennent sur toutes les décisions de la justice dans les zones sous leur influence à cause de la fragilisation de l'appareil de l'Etat. Sur le plan des droits des populations vulnérables à la terre, il faut noter que des efforts sont en cours pour une plus grande garantie et une sécurisation de ces droits mais il est évident qu'il y a un lien entre la crise multidimensionnelle et les droits fonciers. Le rôle des femmes associées aux djihadistes armés dans l'interaction foncière au Centre est de plus en plus significatif.

Le droit des femmes et les autres personnes vulnérables en matière foncière

Cette étude a permis de réaliser que ces conflits fonciers présentent d'énormes conséquences négatives sur les communautés rurales. La pauvreté généralisée a contribué à effriter le tissu social et ensuite le départ massif des déplacés vers les grandes villes comme Bandiagara, Mopti, Bamako. Cette situation s'est soldée par des tueries, des morts, du bétail volé ou emporté, des disparitions forcées, des villages entiers qui sont effacés sur la carte du Mali, le nonaccès des zones de pâturage mais aussi des zones de culture. Du coup, on s'est retrouvé avec la famine (selon la FAO 2023, le Mali serait un des « hunger-spots »). L'effet, c'est qu'aujourd'hui il y a eu beaucoup de morts.

L'insécurité constante a exacerbé la vulnérabilité des populations et les difficultés d'accès humanitaire, ce qui amène les populations à se tourner vers des nouveaux maîtres des lieux comme les groupes armés pour régler leurs différends fonciers.

Les droits des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés sont protégés et garantis dans le cadre des lois de la république sans aucune discrimination de sexe et toutes autres considérations. Ils sont représentés au sein des COFO et 15% des terres doivent leur être attribués en cas d'aménagement. Toutefois, sur le terrain où les traditions pèsent, l'application des lois relatives au foncier connaît de sérieuses difficultés. Dans le cercle de Koro, les femmes n'ont pas accès à la terre en qualité de

propriétaires mais bénéficient d'un droit d'usage des terres cédées par leurs parents. Elles n'ont que les jardins ; elles n'ont pas un véritable droit d'héritage foncier.

Les femmes participent activement à la gestion des conflits fonciers à travers la CAFO. La sensibilisation est la principale activité des femmes dans la gestion des conflits fonciers. Dans la région de Djenné, on estime d'ailleurs que la faible représentativité des femmes dans la gestion des conflits fait partie des facteurs socio-économiques des conflits.

Changement climatique a de fortes répercussions sur le foncier

Le changement climatique apporte de nouvelles tensions entre pays, les populations et les groupes d'individus avec la réduction de ressources vitales comme l'eau et la dégradation de la qualité de la terre. Le Mali est exposé aux variations du climat à court terme et aux changements climatiques à long terme en raison d'une forte vulnérabilité aux effets négatifs des changements climatiques, mais aussi à cause d'une croissance démographique élevée et une résilience limitée. En plus des conflits, l'instabilité politique et la faiblesse des institutions empêchent le pays de s'adapter efficacement au changement climatique.

Ce changement climatique peut affecter la régularité des saisons et détériorer les moyens de subsistance fondés sur les ressources naturelles. La précarité des conditions de vie peut interagir avec les facteurs politiques et économiques et intensifier les risques de conflits relatifs à l'accès aux ressources naturelles et à leur utilisation d'une façon soutenable. Les problèmes sociaux, politiques et économiques peuvent être exacerbés par les effets des changements climatiques, ce qui crée des opportunités pour des groupes armés. Selon Benjaminsen & Ba, 2018 ; Rupesinghe, N. & Bøås, M. 2019, dans le centre du Mali, le Katiba Macina a profité de problèmes comme les droits de propriété foncière et la marginalisation des éleveurs pour mobiliser le soutien des populations locales. La dynamique de ces conflits entre les communautés ethniques et ou religieuses peut se solder souvent à des affrontements au tour des ressources naturelles, l'eau et les terres.



Figure 1 : une marre de kouakourou commune de Kewa, cercle de Djenné, effet sur la pêche
Cette figure nous permet de nous rendre à l'évidence à quel degré le changement climatique contribue à la détérioration, à l'appauvrissement des points d'eau, et à la rareté des ressources en eau, source de vie des pêcheurs.



Figure 2 : une parcelle d'une famille paysanne à Kéké, cercle de Djenné, effet sur l'agriculture. Sur cette image, nous voyons aisément, une terre exempte de toutes activités agricoles, appauvrie, anéantie, et dégradée sous l'effet du dérèglement climatique.

III. CONCLUSION

La première leçon à tirer de l'observation sur les conflits liés aux ressources naturelles dans la région de Mopti est qu'il est possible de contribuer à la paix et la maintenir en s'appuyant sur les structures sociales et traditionnelles qui sont des légitimités locales (chefs traditionnels, coutumiers et religieux). Le capital social et les savoirs endogènes constituent la base du processus décisionnel dans tous les domaines et activités qui ponctuent la vie des communautés rurales.

Les stratégies de médiation de paix doivent tenir compte de la gestion de la diversité des acteurs locaux dans la zone. Il s'agit de prendre en compte des aspects locaux comme le prêt des champs avec témoins, l'établissement des conventions avec une précision des clauses, éviter les confusions dans les transactions foncières ou la délimitation des limites des champs agricoles et réussir à arrêter des transactions douteuses ou obscures.

En termes de perspectives :

- approfondir la réflexion sur l'esprit des mécanismes locaux et les pratiques traditionnels de gestion des conflits et sur les manières de concilier avec les mécanismes et pratiques modernes;
- approfondir la réflexion sur les conventions *intra* et intercommunautaires et les codes de conduite en matière de gestion de conflits;
- voir la possibilité de conceptualisation de l'approche développée pour faire la typologie des conflits dans le cadre du projet qui est vraiment très intéressante et novatrice;
- réfléchir sur les effets combinés du binôme conflits fonciers et changement climatique sur les moyens d'existence des populations.

IV. RECOMMANDATIONS

- ✓ L'approche anti-insurrectionnelle n'est pas la seule solution ; une stratégie holistique est indispensable.

- ✓ Les solutions durables doivent cumuler approche endogène combinant des analyses historiques en lien avec les crises socio-économiques, environnementales et politiques en vue de favoriser des espaces de dialogue communautaire.
- ✓ Le dialogue doit être basé sur les connaissances socio-historiques et les pactes communautaires qui sont le fondement et le socle sur lequel repose toute initiative de développement dans la région.
- ✓ Le renforcement des capacités des acteurs en matière de prévention, de résolution des conflits en leur permettant d'acquérir des outils adéquats de négociation notamment : les maires, les chefs de village, les agriculteurs, les pasteurs, pêcheurs et forestiers, les organisations faitières des femmes et des jeunes, les COFO.
- ✓ L'importance de la prise en compte et les effets du débat doctrinal chez les différents groupes armés agissant sur le terrain.
- ✓ La mise en place d'un Observatoire National du Foncier avec des antennes locales en vue d'assurer le suivi de l'évolution des conflits liés aux ressources naturelles au Mali en général et dans la région de Mopti en particulier.

Appuis et contributions :

¹ Le policy paper est la synthèse de l'étude sur la GESTION DES CONFLITS FONCIERS DANS LA RÉGION DE MOPTI AU MALI, un projet de recherche financé par l'Agence Espagnole de Coopération, AECID, sous la coordination scientifique du Pr. Bouréma KANSAYE, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, Mali, et du Pr. Miguel Angel Martin LOPEZ, Université de Séville, Royaume d'Espagne.

Equipe de recherche : Dr Mamadou NIENTAO, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako ; Dr Omorou Zackaria TOURE, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako ; M. Boubacar BA, Centre d'Analyse de la Gouvernance et de la Sécurité au Sahel, Dr Chiaka DIALLO, Institut Polytechnique Rural/Institut de Formation et de Recherche Appliquée de Katibougou ; Dr Moussa TRAORE, Institut Polytechnique Rural/Institut de Formation et de Recherche Appliquée de Katibougou, Baba Dakono, Secrétaire exécutif de l'Observatoire Citoyen sur la Gouvernance et la Sécurité

Le Pen Holder de la note fut le Dr. NIENTAO, Docteur en droit international de l'université de Séville, enseignant-chercheur à l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako (mamadounientao84@yahoo.fr)

Références bibliographiques

- Ba Boubacar, Tidiane DARA Cheick Hamed, Rapport de recherche sur la Gestion des conflits dans les communes de Fatoma et de Kounary (Cercle de Mopti- région de Mopti), avril 2023.
- Ba, Boubacar, Pouvoir, ressources et développement dans le Delta central du Niger, les éditions Harmattan/Sahélienne, 2008 ;
- KANSAYE Bouréma, Bakary CAMARA, Bréhima KAMENA, Omorou Zackaria TOURE, Issa SIDIBE « Accès à la terre et sécurité foncière à l'Office du Niger », en collaboration avec Pr. avec le soutien du Groupement d'Intérêt Public, Mission de recherche : Droit et Justice (convention n° 10.34) Ministère français de la Justice, Septembre 2012, disponible à <http://www.gip-recherche-justice.fr/spip.php?article995>;
- KOURIBA Aly, KANSAYE Issaïka, Rapport de recherche sur la Gestion des conflits dans le cercle de Koro (région de Mopti), avril 2023 ;
- KANSAYE Bourema et Martin LOPEZ Miguel Angel, (direction scientifique), Rapport général de recherche sur la gestion des conflits fonciers dans la région de Mopti au Mali sous la coordination scientifique des professeurs, Université de Séville, Royaume d'Espagne ;
- NIENTAO Mamadou, les conflits liés à la terre et les mécanismes de résolution au Mali : quel droit à inventer ? Livre du Congrès international Land and Human Right : Terre Droit de l'homme et développement : Cas et visions d'Afrique et d'Amérique, édition, Egregius, Université de Séville. Accessible sur https://www.lareferencia.info/vufind/Record/ES_e0dd69e341667869efb7f6b2ff9f427a
- NIENTAO Mamadou, Rapport de recherche sur la Gestion des conflits dans le cercle de Djenne (région de Mopti), avril 2023 ;
- MAÏGA Idrissa Mahamane, Etat des lieux sur les conventions locales en vigueur et les contentieux dans le cercle de Mopti, Communication à la Conférence locale sur la pêche dans le cercle de Mopti, décembre 2017 ;

- SANOGO, ALIMA CHENE, Enjeux fonciers et développement "durable" au Mali, thèse de doctorat, Université de Dijon, 2012, accessible sur theses.fr – Alima Chene-Sanogo, Enjeux fonciers et développement "durable" au Mali ;
- TRAORE Kadari, ligne de base du projet et état des lieux des conflits locaux, des mécanismes de règlement des conflits fonciers, et de la fonctionnalité des commissions foncières dans les régions de Ségou et Mopti, rapport final, mars 2022, CEDA-Mali.